

CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUE LE :

JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024 à 19h00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE

Fait en Mairie,

Le 13 DEC. 2024



ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 novembre 2024

ADMINISTRATION GENERALE

3. Élection d'un membre de la commission affaires sociales, solidarité, santé, handicap, insertion, petite enfance, famille, jeunesse et vie associative
4. Communication du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)
5. Stratégie de la Ville de Saint-Maur des Fossés pour un numérique responsable

FINANCES COMMUNALES

6. Réalisation des dépenses d'investissement du budget principal avant l'adoption du budget primitif 2025
7. Loi Elan et restructuration de la Société Immobilière d'Economie mixte de Saint-Maur-des-Fossés

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

8. Convention de mise à disposition d'agents territoriaux de la ville de Saint-Maur-des-Fossés auprès du Centre Communal d'Action Sociale
9. Communication du Rapport Social Unique 2023 (RSU) de la collectivité
10. Adhésion aux missions de médiation à l'initiative du juge ou à l'initiative des parties mises en œuvre par le CIG Petite Couronne
11. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents
12. Attractivité des métiers de la petite enfance de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés : Versement d'un Bonus mensuel

DOMAINES

13. Ouverture d'une enquête publique en vue du transfert de l'impasse Saint Louis dans le domaine public routier communal

FAMILLE - JEUNESSE ET SPORTS

14. Participation financière au séjour des seniors organisé à LEIRIA dans le cadre du jumelage

ENSEIGNEMENT

15. Désignation des représentants du Conseil municipal aux conseils d'administration des établissements publics d'enseignement

AFFAIRES CULTURELLES

16. Réélection des représentants de la Ville et des personnes qualifiées au sein du Conseil d'administration de l'EPIC "Théâtre et cinémas de Saint-Maur"
17. Simplification des tarifs des expositions et manifestations de la Maison des Arts et de la Culture - Villa Médicis de Saint-Maur

AFFAIRES SOCIALES

18. Règlement intérieur de la Maison des seniors
19. Convention d'abattement TFPB 2024 - Quartier prioritaire des Rives de la Marne

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

20. Extension du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité relatif au droit de préemption des fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux.

COMMUNICATIONS

21. Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 23 juillet 2024 (art. L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)
22. Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 23 juillet 2024 (art. L2122-22 4° et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)